




Ville de Gex

Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le 
ID : 001-210101739-20201109-2020_119_DEL-DE

Feuillet n°146
2020_119_DEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : *Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2021 - Commune (7.1)*

L'an deux mille vingt, le 02 novembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 octobre 2020**
Date d'affichage de la convocation : **26 octobre 2020**

Présents : Monsieur DUNAND (Maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN et ZELLER-PLANTÉ, Messieurs PELLÉ, VENARRE, IVANEZ et DESAY (Adjointes), Mesdames ASSENARE, CETTIER, COSSARD, DA SILVA DIAMANTINO, GIET, LUZZI, MARTINOD, VUILLIOT, GARNIER-SIMON, Messieurs CADOUX, DANGUY, LEVITRE, MOLINAS, PELLETIER, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, DUBOUT et JUILLARD (Conseillers).

Pouvoirs :

M. ROBBEZ donne pouvoir à M. PELLETIER,
M. CRUYPENINCK donne pouvoir à Mme COURT,
Mme MOISAN donne pouvoir à Mme ASSENARE,
M. MAZET donne pouvoir à M. DUNAND,
Mme HUSSON donne pouvoir à M. LEVITRE,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER.

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRE,

VU l'article D2312-3 du code général des collectivités territoriales,

VU la note de synthèse et le rapport d'orientation budgétaire 2021 annexé à la présente,

VU le rapport de la commission Finances et Intercommunalité du 14 octobre 2020,

VU la proposition de Monsieur le maire de se prononcer sur les orientations budgétaires de ce rapport,

CONSIDÉRANT l'obligation d'organiser un débat sur les orientations budgétaires de la commune dans les deux mois précédant le vote du budget,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021 dans son volet Commune.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 09 novembre 2020
Le Maire, Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, publiée le 10.11.2020 et télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10.11.2020.

Envoyé en préfecture le 10/11/2020

Reçu en préfecture le 10/11/2020

Affiché le



ID : 001-210101739-20201109-2020_119_DEL-DE